

**28 DEC 2018**

## RAPPORT D'EXPERTISE CONCERNANT LES « CENTRES D'ACCUEIL DE L'ESPOIR » (CAES)

### I- PRESENTATION :

#### 1- Localisation :

Les « Centres D'accueil de L'espoir » (CAES) sont situés à Efulan, Arrondissement de Yaoundé III, Département du Mfoundi avec des antennes au quartier Nsimyong et à Nkoabang.

#### 2- Situation Juridique :

Sur le plan juridique il convient de retenir que « les CAES » jouissent de la personnalité juridique de reconnaissance à travers le récépissé de déclaration d'association N°00106/RDA /J06/BAPP du 18 avril 1995 signé par Monsieur le Préfet du Mfoundi ; ce centre bénéficie de l'autorisation définitive d'ouverture et de fonctionnement N°2000/000001/A/MINAS/SG/DBEFE /SDPF/SEMF du 1<sup>er</sup> février 2000 signé par Madame le Ministre des Affaires Sociales ; l'arrêté N° 000206/A/MINATD/DAP/SDL/SAC du 08 juillet 2003 signé par Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation lui confère le statut d'Organisation Non Gouvernementale (ONG). Ladite structure bénéficie aussi de la reconnaissance d'utilité publique grâce au décret N°2006/109 du 23 mars 2006 pris par Monsieur le Président de la République ; cette Œuvre Sociale Privée est dotée par ailleurs du statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Economique et Social des Nations - Unies depuis 2009.

#### 3- Les objectifs:

Parmi les objectifs poursuivis nous aurons :

- Encadrer les OEV du « Centre d'Accueil Temporaire d'Efulan » (internat) et des communautés (familles souches) ;
- Réinsertion sociale et insertion socioprofessionnelle des OEV ;
- Vulgariser le planning familial ;
- Mobiliser les communautés pauvres pour la prévention des IST/VIH/SIDA
- Promouvoir la PTME (Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant) ;
- Capaciter les OEV, les femmes vivant avec le VIH et leurs familles sur le plan socio-économique par le montage et le financement des AGR ;
- Former pour l'autonomisation des jeunes par le biais des métiers agro-sylvo-pastoraux.

#### 4- Les cibles :

- Les orphelins du SIDA;
- Les enfants des familles indigents;
- Les jeunes filles mères;
- Les jeunes désœuvrés

#### 5- Les organes :

Ceux-ci sont les suivants :

- L'Assemblée Générale ;
- Le Conseil d'Administration ;